

NOTE EXPLICATIVE

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRIMITIF 2019

Il est rappelé à l'Assemblée que les Décisions Modificatives (D.M.) sont des corrections apportées au Budget Primitif (B.P.). Elles permettent de tenir compte des événements de toute nature, susceptibles de survenir en cours d'année ou de rectifications d'erreurs matérielles. Elles respectent le principe d'équilibre budgétaire et relève de la compétence du Conseil municipal.

La présente décision modificative enregistre essentiellement des ajustements de crédits de chapitre à chapitre, elle n'engage pas les finances municipales au-delà des ressources disponibles de l'exercice courant.

Dans ce cadre, voici un état des ressources disponibles connues au 06 décembre 2019 :

- en investissement, il est à noter **des recettes supplémentaires proche des 100 000 €, permettant d'absorber les dépenses liées à des imprévues** ;
- en fonctionnement, en cette fin d'année, **l'excédent budgétaire observé avoisine les 650 000 €, et démontre de la bonne gestion municipale en lien avec les services.**
De fait, les virements de crédits entre chapitres présentés ci-dessous, **n'auront aucun impact sur cet excédent prévisionnel 2019.**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes :

Il est exposé la nécessité de réajuster les crédits en recettes de fonctionnement, comme suit :

	Montant € TTC	MOTIFS
CHAPITRE 73 - Impôts et taxes	137 824.61 €	
73111 - Taxes foncières et habitation	70.00 €	
7318 - Autre impôts locaux	322.00 €	Réajustement des recettes suite aux notifications officielles
73211 - Attribution compensation	78 787.00 €	
73224 - Fonds départ. Communes - 5000 hab	158 645.61 €	Réajustement des recettes suite à notification officielle, avec régularisation de l'imputation.
7381 - Taxe additionnelle droit de mutation	-100 000.00	
CHAPITRE 74 - Dotations, subventions et participations	53 436.85	
7411 - DGF	-4 655.00	
74121 - Dotation solidarité rurale	9 019.00	
74127 - DNP	-1 095.00 €	
7478 - Autres organismes (CAF, ...)	40 653.00 €	Réajustement des recettes suites aux notifications officielles.
748313 - Dotation compensation TP	6 371.00 €	
74832 - Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	-500.15 €	
7484 - Dotation de recensement	7 194.00 €	
7485 - Dotation titres sécurisés	-3 550.00 €	
CHAPITRE 042 - Opération d'ordre subvention investissement	278.32 €	
777 - Quote-part subvention investissement	278.32 €	Régularisation d'amortissement sur une subvention
TOTAL Recettes de Fonctionnement	191 539.78 €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Il est exposé la nécessité de réajuster les crédits en dépenses de fonctionnement, comme suit :

	Montant € TTC	MOTIFS
CHAPTIRE 011 - Charges à caractère général	151 539.78 €	
60611 - Eau et assainissement	7 000.00 €	Ajustement suite aux consommations réelles
60612 - Energie - Electricité	60 000.00 €	Complément de +40 000 €, suite aux consommations réelles et à la hausse des prix du kwatt d'électricité (+5.9% en juin et +1.23% en août 2019). Complément de +20 000 €, suite à erreur de facturation : litige en cours, en attente de remboursement.
60622 - Carburants	15 000.00 €	Ajustement suite à la hausse des prix du gazole (+1,50%) et à la consommation annuelle d'un véhicule supplémentaire acheté en cours d'année
60624 - Produits de traitement	1 000.00 €	Besoin complémentaire produits à la Ferme
60628 - Autres fournitures non stockées	3 000.00 €	Besoin complémentaire achat de paille à la Ferme
60631 – Fournitures d'entretien	8 000.00 €	Besoin complémentaire achat de produits pour sites (nouveau CTM, ...)
6068 - Autres matières et fournitures	25 539.78 €	Besoin complémentaire pour des réparations dans les bâtiments publics et pour petits matériels suite au vol du CTM.
6135 - Location mobilière	16 000.00 €	Besoins complémentaires pour les services (locations matériels, bennes, auto laveuses, suites à évènements, pannes ...).
615221 - Entretien et réparations des bâtiments	7 000.00 €	Besoin complémentaire pour des interventions dans les bâtiments communaux (chaudières, fuites en toitures, ...)
615231 - Entretien et réparations voiries	5 000.00 €	Besoin complémentaire pour des interventions sur la voirie communale (nids de poules, sécurisation de voirie, ...)
6284 - Redevances pour services rendus	4 000.00 €	Complément de budget suite à nouvelle prestation : application Citoyenne BLUSPARK
CHAPITRE 012 - Charges de personnels et frais assimilés	40 000.00 €	
64131 - Rémunérations	14 200.00 €	Remplacements d'agents par des contractuels suite à des arrêts maladies
64168 - Autres emplois d'insertion	14 000.00 €	Recrutement d'un emploi d'insertion en plus à mi année (compensation en partie par des recettes complémentaires)
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	11 800.00 €	Régularisation de la cotisation suite à une hausse de la sinistralité en 2018 (traitement d'agents en longue maladie et longue durée)
TOTAL Dépenses de Fonctionnement	191 539.78 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes :

Il est exposé la nécessité de réajuster les crédits en recettes d'investissement, comme suit :

	Montant € TTC	MOTIFS
CHAPITRE 10 - Dotations, fonds divers et réserves	21 330.00 €	
10226 - Taxe d'aménagement	21 330.00 €	Réajustement des recettes suite aux permis de construire réellement constatés
CHAPITRE 13 - Subventions d'investissement	77 357.00 €	
1322 - Subvention Région	62 979.00 €	Réajustement des recettes suite aux notifications officielles lors de la dépose de divers dossiers de subvention
1323 - Subvention Département	13 029.00 €	
1331 - Dotation équipement territoires ruraux	1 349.00 €	
TOTAL Recettes d'Investissement	98 687.00 €	

Dépenses :

Il est exposé la nécessité de réajuster les crédits en dépenses d'investissement, comme suit :

	Montant € TTC	MOTIFS
CHAPITRE 16 - Emprunts et dettes assimilées	-16 820.00 €	
1641 - Emprunts	-16 820.00 €	Excédent constaté suite à un sur engagement lors de la préparation budgétaire 2019
CHAPITRE 20 - Immobilisations incorporelles	-55 771.32 €	
2031 - Frais d'études	-55 771.32 €	Ajustement de l'excédent lié aux besoins en étude technique
CHAPITRE 21 - Immobilisations corporelles	111 500.00 €	
2135 - Installations générales	55 100.00 €	2 imprévus ont dû être traités : le recouvrement de sols de classes à l'Ecole des Vieilles Vignes (27 600 €) et la réfection par LED de l'éclairage du Gymnase (27 500 €)
2152 - Installations de voirie	12 000.00 €	RAR oublié dans la préparation du BP 2019, concernant une opération commandée en 2018 (installation d'un panneau d'information).
21532 - Réseaux d'assainissement	17 000.00 €	2 imprévus ont dû être traités : suite à un accident de voirie, 5 mâts remplacés Route de Guigneville (14 000 €), et suite à la défektivité d'1 mât rue Notre Dame, un remplacement complet a également été nécessaire (3 000 €).
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	16 500.00 €	Suite au vol ayant eu lieu, courant octobre, à l'ancien CTM, rachat de divers matériels et outillages pour les ST.
2182 - Matériel de transport	6 400.00 €	1 véhicule des ST en fin de vie a dû être remplacé en urgence.
2183 - Matériel de bureau et informatique	4 500.00 €	Des PC en fin de vie et le besoin de matériels informatiques supplémentaires au sein des services municipaux ont nécessité des achats complémentaires.
CHAPITRE 23 - Immobilisations en cours	59 500.00 €	
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	59 500.00 €	Lors de l'aménagement de voirie Rue ANGOT, les études complémentaires ont entraîné la levée des options dans le cadre du marché (présence d'Amiante dans l'enrobée, entraînant un traitement plus complexe par le prestataire).
CHAPITRE 040 - Opération d'ordre immobilisations corporelles	278.32 €	
139158 - Autres groupements	278.32 €	Régularisation d'amortissement sur une subvention
TOTAL Dépenses d'Investissement	98 687.00 €	

En conséquence, il est donc demandé au Conseil Municipal :

D'APPROUVER les ajustements de crédits proposés ci-dessus.

D'AUTORISER Madame le Maire à signer tous actes rendus nécessaires à la réalisation de cette délibération.



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

10 décembre 2019

DATE D’AFFICHAGE

10 décembre 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents :

Votants :

OBJET :

**DM n°01 – Budget
communal 2019**

Pour :

Contre :

Abstention :

Transmise en sous-préfecture
le

Publiée le

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L’an deux mille dix-neuf, le 16 décembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

PROJET DE DELIBERATION

DECISION MODIFICATIVE N°01 : BUDGET COMMUNAL 2019

Madame le Maire rappelle à l’assemblée que les Décisions Modificatives (D.M.) sont des corrections apportées au Budget Primitif (B.P.). Elles permettent de tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d’année ou de rectifications d’erreurs matérielles. Elles respectent le principe d’équilibre budgétaire et relève de la compétence du Conseil municipal.

La présente décision modificative enregistre essentiellement des ajustements de crédits de chapitre à chapitre, elle n’engage pas les finances municipales au-delà des ressources disponibles de l’exercice courant. A ce titre, l’état des comptes au 06 décembre 2019 fait apparaître :

- en investissement : **des recettes supplémentaires proche des 100 000 € ;**
- en fonctionnement, **un excédent budgétaire prévisionnel de + 650 000 €,** démontrant de la bonne gestion municipale.

De fait, les virements de crédits entre chapitres, **n’auront aucun impact sur cet excédent prévisionnel 2019.**

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Vu l’Instruction budgétaire et comptable M 14 publiée par arrêté interministériel,

Vu le budget primitif communal – exercice 2019 - adopté par le Conseil Municipal,

Vu la présentation annexée à la présente délibération,

Vu l’avis de la commission des Finances du 04 décembre 2019,

Le Conseil Municipal, APRES EN AVOIR DELIBERE, à ...

- **APPROUVE** les ajustements de crédits annexés à la présente.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous actes rendus nécessaires à la réalisation de cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme

Le Maire,

Mariannick MORVAN

FONCTIONNEMENT

NOUVELLES DEPENSES		NOUVELLES RECETTES	
Article	Montant TTC en €	Article	Montant TTC en €
APITRE 011 - Charges à caractère général	151 539,78 €	CHAPITRE 73 - Impôts et taxes	137 824,61 €
111 - Eau et assainissement	7 000,00 €	73111 - Taxes foncières et habitation	70,00 €
112 - Energie - Electricité	60 000,00 €	73118 - Autre impôts locaux	322,00 €
122 - Carburants	15 000,00 €	73211 - Attribution compensation	78 787,00 €
124 - Produits de traitement	1 000,00 €	73224 - Fonds départ. Communes - 5000 hab	158 645,61 €
128 - Autres fournitures non stockées	3 000,00 €	7381 - Taxe additionnelle droit de mutation	-100 000,00 €
131 - Fournitures d'entretien	8 000,00 €		
138 - Autres matières et fournitures	25 539,78 €	CHAPITRE 74 - Dotations, subventions et participations	53 436,85
15 - Location mobilière	16 000,00 €	74111 - DGF	-4 655,00
221 - Entretien et réparations des bâtiments	7 000,00 €	74121 - Dotation solidarité rurale	9 019,00
231 - Entretien et réparations voiries	5 000,00 €	74127 - DNP	-1 095,00 €
14 - Redevances pour services rendus	4 000,00 €	7478 - Autres organismes	40 653,00 €
		748313 - Dotation compensation tp	6 371,00 €
APITRE 012 - Charges de personnels et frais assimilés	40 000,00 €	74832 - Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	-500,15 €
31 - Rémunérations	14 200,00 €	7484 - Dotation de recensement	7 194,00 €
68 - Autres emplois d'insertion	14 000,00 €	7485 - Dotation titres sécurisés	-3 550,00 €
15 - Cotisations pour assurance du personnel	11 800,00 €	CHAPITRE 042 - Opération d'ordre subvention investissement	278,32 €
		777 - Quote part subvention investissement	278,32 €
TOTAL	191 539,78 €	TOTAL	191 539,78 €

INVESTISSEMENT

NOUVELLES DEPENSES		NOUVELLES RECETTES	
Article	Montant TTC en €	Article	Montant TTC en €
APITRE 16 - Emprunts et dettes assimilées	-16 820,00 €	CHAPITRE 10 - Dotations, fonds divers et réserves	21 330,00 €
1 - Emprunts	-16 820,00 €	10226 - Taxe d'aménagement	21 330,00 €
APITRE 20 - Immobilisations incorporelles	-55 771,32 €		
1 - Frais d'études	-55 771,32 €	CHAPITRE 13 - Subventions d'investissement	77 357,00 €
APITRE 21 - Immobilisations corporelles	111 500,00 €	1322 - Subvention Région	62 979,00 €
15 - Installations générales	55 100,00 €	1323 - Subvention Département	13 029,00 €
12 - Installations de voirie	12 000,00 €	1331 - Dotation équipement territoires ruraux	1 349,00 €
132 - Réseaux d'assainissement	17 000,00 €		
18 - Autres installations, matériel et outillage techniques	16 500,00 €		
12 - Matériel de transport	6 400,00 €		
13 - Matériel de bureau et informatique	4 500,00 €		
APITRE 23 - Immobilisations en cours	59 500,00 €		
5 - Installations, matériel et outillage techniques	59 500,00 €		
APITRE 040 - Opération d'ordre Immobilisations corporelles	278,32 €		
158 - Autres groupements	278,32 €		
TOTAL	98 687,00 €	TOTAL	98 687,00 €

